



Commis épicerie - Magasin général

Statut : Syndiqué - Partiel
Service : Magasins et boutiques
Division : Division 1

Affichage interne : #18
Du 1^{er} au 7 octobre 2019

Description du poste

Le titulaire enregistre toutes les ventes effectuées au Magasin général et accomplit diverses tâches connexes.

Principales responsabilités

- Conseiller et informer les invités;
- Opérer une caisse enregistreuse, émettre la facture de la marchandise vendue;
- Percevoir le versement sous différentes formes (comptant, carte de crédit, ect.);
- Effectuer les dépôts journalier, balancer le rapport de caisse, contrôler la réception de marchandise;
- Vérifier les transferts de marchandise reçus et les acheminer à l'entrepôt;
- Suivre les standards de mise en place selon le point de vente;
- S'assurer de toujours avoir en place ses outils de travail, ex : enveloppes de dépôts, rouleaux de caisse, ect.;
- Nettoyer les étagères quotidiennement;
- S'assurer d'avoir à chaque jour suffisamment de monnaie pour l'opération de la caisse;
- Effectuer les réductions de prix pour les ventes de marchandises selon les directives de son supérieur;
- Voir à ce que son poste de travail soit ordonné et propre afin de procéder efficacement aux différentes tâches;
- Voir à la rotation de la marchandise sur les tablettes et dans les réfrigérateurs;
- Opérer le terminal Loto-Québec, recevoir et étiqueter la marchandise;
- Vérifier les retours et la réception des revues et journaux;
- Effectuer toute autre tâche pouvant lui être assignée par son supérieur immédiat et nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise;

Compétences, habiletés et qualités requises

- Secondaire V ou l'équivalent;
- Un minimum 1 an d'expérience de caisse et vente;
- Bonne connaissance de la langue anglaise;
- Remplir les exigences physiques reliées au poste;
- Apte à manipuler de l'argent;
- Être ponctuel, courtois et avoir une présentation soignée;
- Faire preuve d'initiative et de dynamique;

Horaire (à titre informatif seulement – peut varier selon les besoins opérationnels);

- Jusqu'à 32 heures/semaine, de jour ou de soir, pouvant inclure les fins de semaine.

Taux horaire – Classe salariale 4

Probation	A	B	C
15,13 \$	16,73 \$	17,65 \$	19,39 \$

Les candidats **internes** doivent postuler via leur portail-employé Ultipro.

Si l'échéance de l'affichage interne survient un samedi, un dimanche ou un jour férié, elle est reportée au jour ouvrable suivant.



**NOUS CRÉONS DES EXPÉRIENCES DE MONTAGNE
MÉMORABLES EN PROPAGEANT NOTRE JOIE DE VIVRE**

**Intégrité
Collaboration
Performance
Environnement
Plaisir**